



Nettoyer en sécurité les locaux du tertiaire et chez les particuliers

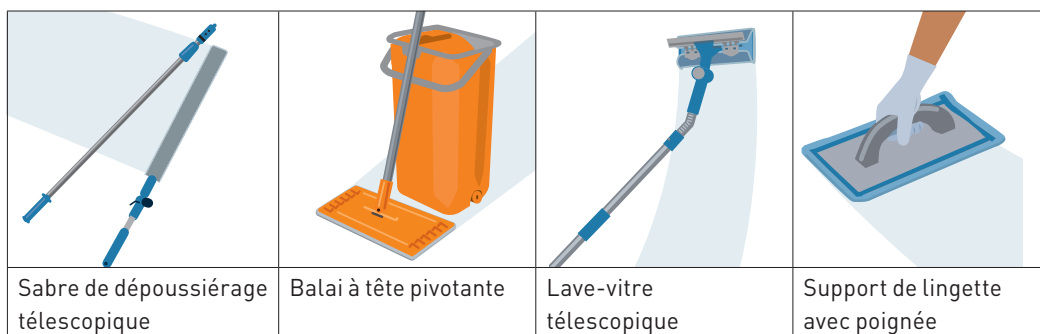
Les activités de nettoyage exposent les salariés concernés à de nombreux risques : chutes, troubles musculosquelettiques (douleurs au dos et aux membres supérieurs), contact avec des produits chimiques. Une bonne organisation du travail et des outils adaptés permettent de prévenir ces risques. Cette fiche s'adresse aux entreprises effectuant des prestations de nettoyage de locaux tertiaires et de domiciles de particuliers.

⊕ Identifiez les risques pour vos salariés lors de la définition de la prestation avec le client

- Identifiez notamment les risques de chutes (état des sols, escaliers mal entretenus ou mal éclairés, etc.), les risques électriques (prises ou rallonges abîmées par exemple) et les risques liés aux manutentions manuelles.
- Faites part au client des risques identifiés et demandez à ce qu'ils soient supprimés.
- Estimez le temps nécessaire à la mission en tenant compte de la préparation, du rangement et du nettoyage du matériel, ainsi que des déplacements sur site afin d'éviter la précipitation, source de stress et d'accident.
- Organisez le travail en amont de manière à limiter l'exposition aux risques liés à l'activité physique : vérifiez le matériel nécessaire, organisez son rangement (dans les locaux et les véhicules), prenez en compte l'agencement, la nature, la surface, l'accessibilité et l'encombrement des locaux, etc.

● ● ● + Équipez les salariés en matériel adapté

- Prenez en compte les critères de confort et de sécurité au travail lors des achats de matériel : réglables à la taille de l'utilisateur, limitant l'amplitude et la fréquence des gestes (par exemple, balai à tête plate et pivotante permettant les mouvements aisés) et permettant une réduction des efforts (par exemple, seau-essoreur à pression verticale pour éviter les mouvements forcés des poignets et les flexions du dos).
- Choisissez des équipements mobiles adaptés à la nature des sols et munis de roulettes de grand diamètre afin de réduire les efforts de tirer-pousser et d'assurer une maniabilité optimale.
- Fournissez et prescrivez l'utilisation de lingettes humides ou en microfibre pour dépoussiérer. Interdisez le balayage, l'époussetage et le soufflage qui mettent en suspension dans l'air des poussières inhalables.
- Privilégiez les matériels permettant le travail depuis le sol (par exemple, sabre de dépoussiérage inclinable à manche télescopique) pour éviter les chutes de hauteur.
- Si des nettoyeurs vapeur sont utilisés, choisissez-les dotés d'un voyant de fonctionnement et d'un indicateur de pression.



+ Formez les salariés et mettez à disposition les équipements de protection individuelle adaptés

- Formez les salariés à l'utilisation optimale des équipements fournis et aux bonnes pratiques professionnelles.
- Informez les salariés sur la dangerosité des produits d'entretien et leurs règles d'utilisation (voir la fiche solution INRS Utiliser en sécurité les produits chimiques d'entretien, ED 6456).
- Mettez à disposition les moyens permettant de respecter les mesures d'hygiène : tenues de travail, gants, essuie-mains à usage unique, etc.
- Fournissez et faites porter des chaussures à semelles antidérapantes.

POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Nettoyage des locaux de travail. Que faire ? ED 6347

- Les activités de mise en propreté et services associés, ED 963

- Métiers de la propreté, ED 6409

- Utiliser en sécurité les produits chimiques d'entretien, ED 6456

Sites web :
www.inrs.fr
www.ameli.fr